

Projet 10 : Amélioration de la performance économique et environnementale de la chaîne d'approvisionnement des constructeurs de camions et d'autobus en Amérique du Nord	Années de mise en œuvre : 2013 et 2014
Budget prévu pour 2 ans : 250 000 \$CAN 1^{re} année : 130 000 \$CAN 2^e année : 120 000 \$CAN	
Priorité et objectif stratégiques : <i>L'écologisation de l'économie nord-américaine et Améliorer la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord.</i>	
<p>Résumé du projet :</p> <p>Le projet visera à établir un partenariat public-privé avec les secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds, lequel s'appuiera sur celui conclu entre le Canada, le Mexique et les États-Unis avec le secteur nord-américain de la construction d'automobiles. Ce partenariat accélérera l'adoption de techniques novatrices et de pratiques exemplaires dans l'industrie visant à réduire les répercussions de ces secteurs sur la viabilité de l'environnement, et ce, au moyen d'une entente préconisant des cibles et des engagements réalistes. Des ateliers donneront l'occasion de présenter des modèles de pratiques exemplaires liées à chaque domaine d'intervention et d'en discuter afin de cerner les possibilités et les obstacles auxquels donne lieu l'application de ces pratiques en Amérique du Nord. Une tribune trilatérale se tiendra dans le but de cerner les éléments qui entravent et facilitent les efforts déployés en vue d'écologiser la chaîne d'approvisionnement des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds en Amérique du Nord.</p>	
<p>Résultats à court terme (à mi-parcours)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conclusion de partenariats avec les intervenants des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds en Amérique du Nord. • Choix de domaines prioritaires et de modèles en vue d'améliorer la performance environnementale et économique des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds en Amérique du Nord. <p>Résultats à long terme (à la fin du projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trousse de pratiques exemplaires pour chaque domaine d'intervention. • Documents d'information. • Tribune trinationale réunissant les représentants d'organismes et d'intervenants compétents. <p>Résultats à plus long terme sur le plan environnemental (après le projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la performance environnementale dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de la construction de camions lourds et d'autobus en Amérique du Nord, notamment en ce qui a trait aux émissions de gaz à effet de serre (GES) et de carbone noir, à l'efficacité énergétique et hydraulique, et à la gestion des déchets. • Croissance des échanges d'informations et de pratiques exemplaires, et de l'intégration de techniques novatrices. 	

Tâches nécessaires pour obtenir des résultats sur le plan environnemental :

- 1) Établir des partenariats avec les fournisseurs ainsi qu'un cadre de travail pour les fabricants d'équipements d'origine (également connus sous l'acronyme OEM pour « Original Equipment Manufacturers ») et les fournisseurs des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds dans les trois pays.
- 2) Constituer des groupes de travail avec les membres des partenariats afin d'instaurer des programmes de formation axés sur l'amélioration de la performance environnementale dans les secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds.
- 3) Organiser une tribune trinationale.

Tâche 1 : Établir des partenariats avec les fournisseurs ainsi qu'un cadre de travail pour les OEM et les fournisseurs des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds dans les trois pays.

Sous-tâches	Réalizations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
1.1 Collaboration avec les secteurs de la construction d'autobus et des camions lourds dans le but d'identifier des promoteurs fortement déterminés à mettre en place et à favoriser une écologisation autonome de la chaîne d'approvisionnement dans ces secteurs.	Constitution d'un réseau de partenariats de constructeurs et de fournisseurs dans chaque pays, et établissement d'un plan de travail pour chaque réseau.	Ces réseaux favoriseront l'échange de techniques novatrices et de pratiques exemplaires dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds en Amérique du Nord.	Automne 2013.	1 ^{re} année : 10 000 \$
1.2 Détermination du profil industriel des fabricants d'équipements d'origine d'autobus et de camions lourds.	Établissement d'un rapport de référence déterminant le profil industriel des constructeurs à partir d'indices de référence (p. ex., la norme ISO14001), tout en analysant les lacunes et en cernant d'autres possibilités d'action.	Cette tâche éclairera l'établissement d'indices de référence dans chaque domaine d'intervention (voir la sous-tâche 2.3).	Automne 2013.	1 ^{re} année : 20 000 \$

1.3 Tenues de réunions ayant pour but de cerner les éléments qui entravent et facilitent l'écologisation dans ces secteurs, de fixer des buts et des objectifs précis, de choisir des cibles mesurables et d'obtenir des engagements.	Réunions avec des intervenants de la chaîne d'approvisionnement des trois pays permettant d'examiner les objectifs, les cibles et les engagements, et de constituer des sous-groupes de travail sur chaque domaine d'intervention.	Ces réunions faciliteront l'application des plans de travail élaborés dans le cadre de la sous-tâche 1.1.	Automne et hiver 2013 et 2014.	1 ^{re} année : 60 000 \$
Tâche 2 : Constituer des groupes de travail avec les membres des partenariats afin d'instaurer des programmes de formation axés sur l'amélioration de la performance environnementale dans les secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds.				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
2.1 Recherche et évaluation de modèles pouvant servir dans chaque domaine d'intervention.	Modèles de pratiques exemplaires dans chaque domaine d'intervention.	Les constructeurs et les fournisseurs réussissent déjà à appliquer des pratiques qui améliorent la performance environnementale dans des domaines tels que l'efficacité énergétique et hydraulique, et la gestion des déchets et des substances chimiques Il est possible de regrouper ces pratiques afin qu'elles constituent des modèles dans chaque domaine d'intervention.	Printemps 2014.	1 ^{re} année : 40 000 \$
2.2 Tenue de réunions avec chaque sous-groupe de travail afin de trouver des solutions et de fixer des	Ateliers de discussion sur les éléments qui entravent et facilitent l'application de chaque modèle.	Ces ateliers faciliteront l'application et l'adaptation de modèles choisis en fonction du contexte	Été et automne 2014.	2 ^e année : 60 000 \$

<p>but en matière d'étalonnage pour chaque domaine d'intervention, et de présenter des modèles à appliquer sur le terrain.</p> <p>Les domaines d'intervention peuvent porter sur : l'empreinte de carbone, l'efficacité énergétique et hydraulique, l'intégration d'innovations et de pratiques exemplaires dans la chaîne d'approvisionnement, et la réduction des émissions de carbone noir provenant de produits liés à la construction des autobus et des camions.</p>		<p>respectif des constructeurs et des fournisseurs.</p>		
<p>2.3 Établissement d'indices de référence pour chaque domaine d'intervention.</p>	<p>Trousse de pratiques exemplaires facilitant l'établissement d'indices de référence pour atteindre les objectifs.</p> <p>Documents d'information (p. ex., une vidéo de modèles).</p>	<p>L'établissement d'indices de référence s'effectuera en fonction des pratiques exemplaires dans l'ensemble des secteurs visés, et ils amélioreront la performance environnementale dans des domaines tels que l'efficacité énergétique et hydraulique, et la gestion des déchets et des substances chimiques dans toute la chaîne d'approvisionnement.</p>	<p>Fin de l'automne 2014.</p>	<p>2^e année : 30 000 \$</p>

Tâche 3 : Organiser une tribune trinationale.				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
3.1 Tenue d'une tribune avec les représentants d'organismes gouvernementaux compétents de chaque pays afin de présenter les résultats et les obstacles relevés dans chaque domaine d'intervention de la chaîne d'approvisionnement du secteur de la construction d'autobus et de camions lourds.	Relevé des éléments qui entravent et favorisent l'écologisation de la chaîne d'approvisionnement du secteur de la construction d'autobus et de camions lourds en Amérique du Nord.	Mise au courant des gouvernements des façons de multiplier les possibilités nationales et trinationales de favoriser l'écologisation de la chaîne d'approvisionnement des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds.	Hiver 2015.	2 ^e année : 30 000 \$

Expliquer de quelle manière le projet répond aux critères de sélection que le Conseil a énoncés dans le Plan stratégique (voir ci-après).

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants compétents des Parties au moment d'examiner les activités concertées à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités que finance le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- *De quelle manière le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs stratégiques établis par le Conseil et énoncés dans l'actuel Plan stratégique, ou cadrant avec d'autres priorités que le Conseil a entérinées par la suite?*

Le premier objectif de la troisième priorité (*L'écologisation de l'économie en Amérique du Nord*) que le Conseil de la CCE a établi dans le cadre du Plan stratégique pour 2010 à 2015 consistant à « améliorer la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord », ce projet donne suite à cet objectif en favorisant la conclusion de partenariats avec les constructeurs et les fournisseurs des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds en Amérique du Nord. Cette démarche a l'avantage de viser à la fois à réduire les coûts et à

augmenter les profits tout en préservant l'environnement, et d'offrir un modèle d'affaires durable qui sera bénéfique à long terme. En outre, le projet offrira une tribune autonome favorisant des améliorations, des innovations et la réussite, en plus de permettre de tirer des enseignements des travaux déjà entrepris par l'*Auto Suppliers Partnership for the Environment* (Partenariat des fournisseurs américains en faveur de l'environnement).

Dans le cadre d'une autre priorité du Plan stratégique intitulée *L'écologisation de l'économie en Amérique du Nord*, il est également mentionné que « la participation de spécialistes et l'intensification de l'échange d'informations et de données permettront d'évaluer la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord et de promouvoir son amélioration afin d'atteindre l'objectif stratégique ». Dans une telle perspective, un partenariat visant l'écologisation de la chaîne d'approvisionnement des secteurs visés crée un cadre propice qui bénéficie de la participation de spécialistes du secteur privé et d'un facilitateur chargé d'organiser, d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'écologisation de cette chaîne en collaboration avec l'ensemble des constructeurs et les principaux fournisseurs. Tous ces constructeurs et fournisseurs en Amérique du Nord pourraient ainsi échanger des informations et des pratiques exemplaires qui amélioreront la performance environnementale et économique de petites et moyennes entreprises à l'intérieur de cette chaîne d'approvisionnement.

- *Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, de quelle manière les résultats escomptés serviront-ils à protéger l'environnement en Amérique du Nord? (Par exemple, quels résultats les membres du Conseil pourront-ils annoncer à la presse à l'achèvement du projet?)*

Ce projet consistera à conclure un partenariat entre les secteurs privé et public nord-américains afin de trouver la démarche stratégique qui permettra d'écologiser la chaîne d'approvisionnement des secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds. Cette démarche améliorera ainsi la performance environnementale dans un secteur industriel nord-américain qui est en croissance et en évolution.

- *Les responsables du projet visent-ils des résultats précis, clairs et concrets, et comment vont-ils mesurer les progrès accomplis en fonction de ces résultats au fil du temps? Énumérer les moyens d'évaluation du rendement qui seront utilisés pour mesurer le degré de réussite en fonction des résultats obtenus.*

Le projet vise à ce que les procédés de fabrication et de construction dans les deux secteurs visés aient moins de répercussions sur l'environnement, notamment en permettant de réduire les émissions atmosphériques, les déchets et la consommation d'énergie.

L'évaluation du rendement portera sur les domaines suivants :

- Le domaine de l'énergie : l'énergie économisée, la quantité d'énergie par unité de production et la réduction des émissions de carbone.
- Le domaine de l'économie : le nombre de constructeurs, de petites entreprises, d'autres intervenants, d'emplois créés et de personnes formées.
- Le domaine de l'environnement : la réduction des émissions atmosphériques, des déchets solides et dangereux, de la pollution aquatique, et de l'eau consommée et économisée; la quantité d'eau par unité de production; le caractère opportun et l'exactitude des informations échangées sur les substances chimiques que contiennent les produits utilisés dans la chaîne d'approvisionnement.
- Le nombre de techniques, de pratiques et de services nouveaux et plus efficaces utilisés dans la chaîne d'approvisionnement.

- *Pour quelles raisons les Parties estiment-elles que la CCE constitue le moyen le plus efficace de mettre en œuvre le projet, compte tenu des éléments suivants :*

La CCE ayant acquis de l'expérience grâce au Partenariat de fournisseurs en faveur de l'environnement dans le secteur automobile, elle a la capacité de réunir des intervenants privés et publics des trois pays au sein d'une seule et même tribune nord-américaine. Les membres privés et publics du Partenariat auront la possibilité de faire connaître leur expérience et de renforcer la collaboration dans tous les domaines de la chaîne d'approvisionnement.

- *Les responsables du projet proposent-ils un calendrier précis de mise en œuvre des activités, incluant une date d'échéance de la participation de la CCE? Indiquer, au besoin, de quelle manière les travaux se poursuivront après cette date.*

Oui, car la CCE facilitera la conclusion d'un partenariat trilatéral entre les constructeurs et les fournisseurs, de même que l'exploitation de possibilités de cerner et d'améliorer les pratiques exemplaires à l'échelle nord-américaine.

- *Les responsables du projet ont-ils défini assez clairement les éléments suivants :*
 - *Les liens pertinents avec d'autres projets de la CCE, passés ou en cours, afin d'établir des synergies, de tirer parti de l'expérience acquise ou d'éviter des chevauchements de travaux?*

Ce projet se fonde sur le projet de 2011 et 2012 intitulé *Amélioration de la performance économique et environnementale des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile nord-américaine*. Les résultats qu'il permettra d'obtenir sur le plan environnemental compléteront ceux des projets sur la qualité de l'air et les substances chimiques.

- *Le public cible ainsi que sa réceptivité et sa capacité à se servir de l'information qui peut découler du projet?*

Les constructeurs de camions et d'autobus et leurs fournisseurs, ainsi que les organismes gouvernementaux compétents.

- *Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?*

Les trois pays, et éventuellement des pays à l'extérieur de l'Amérique du Nord, qui fabriquent des pièces de camion et d'autobus.

- *Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux établissements d'enseignement, aux ONG et au secteur privé, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats fructueux?*

Des représentants d'organismes publics et privés et de syndicats des trois pays dont l'objectif premier consiste à écologiser les secteurs visés, ainsi que les principaux constructeurs nord-américains d'autobus et de camions et leurs fournisseurs.